



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2665

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, après avoir, douze semaines durant, repoussé obstinément nos observations sur les dangers de votre fameux CPE, vous n'avez finalement pas eu raison de la forte mobilisation populaire du monde du travail et de la jeunesse, qui, unis dans l'action, viennent de remporter un grand succès. Vous avez dû vous incliner. Votre pouvoir UMP-MEDEF porte, à l'évidence, toute la responsabilité de cette crise. On ne gouverne pas sans l'assentiment du peuple, encore moins contre le peuple.

L'an dernier, déjà, le 29 mai, alors que tous les groupes parlementaires, sauf le nôtre, appelaient à voter oui, le peuple de France votait majoritairement non au projet de constitution européenne ultralibérale. Aujourd'hui, c'est une autre expression de ce libéralisme débridé qui vient d'être rejetée par les luttes. Vous proposez maintenant de remplacer le CPE par des mesurettes s'inspirant de la même logique : précarité, bas salaires, dévalorisation du travail, cadeaux supplémentaires au patronat - 300 millions de fonds publics en année pleine.

Quid des profits records du CAC 40 ? Allez-vous revenir sur l'apprentissage à quatorze ans ? Sur le travail de nuit à quinze ans et sur le CNE, frère aîné dans la précarité du défunt CPE ?

M. Guy Teissier. C'est *Germinal* !

M. Alain Bocquet. Il faut mettre la richesse que produit le travail au service de la création d'emplois et de la formation. Le groupe des député-e-s communistes et républicains vient de déposer trois propositions de loi : l'une pour assurer le remplacement par la négociation des 500 000 départs en retraite prévus chaque année d'ici 2015 ; une autre pour résorber l'emploi précaire ; une troisième, enfin, pour requalifier en contrats de travail les stages abusifs qui ne sont que des embauches au rabais. Ce ne sont évidemment pas des propositions à prendre ou à laisser.

M. Richard Mallié. La question !

M. Alain Bocquet. Monsieur le ministre, êtes-vous prêt à ouvrir le débat sur ces propositions novatrices et progressistes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Patrick Roy. Le Gouvernement est en vacances !

M. le président. Allons, monsieur Roy !

La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur Bocquet, lors du processus de discussion et de consultation qui a duré trois jours la semaine dernière, nous avons rencontré l'ensemble des partenaires sociaux ainsi que les organisations étudiantes et lycéennes. Parmi eux, personne n'a contesté le fait que le Premier ministre avait eu raison (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) de vouloir s'attaquer au problème du chômage des jeunes. Il y avait peut-être débat sur la méthode, mais pas sur l'objectif.

Quelle solution avons-nous trouvée ? En premier lieu, je souhaite rendre hommage au président Accoyer, au président de Rohan, à Laurent Hénart et à Alain Gournac. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous avons avant tout essayé d'aller à l'essentiel en proposant des mesures d'urgence souhaitées par tous. Nous avons décidé d'aider rapidement les contrats de professionnalisation - mis en place, je vous le rappelle, avec l'accord des partenaires sociaux - qui consistent en

une alternance de la théorie et de la pratique. L'alternance nous paraît en effet constituer une voie moderne qu'il convient pour cette raison de privilégier.

Pour le reste, il a été demandé à l'ensemble des partenaires sociaux - qui l'ont accepté - d'engager le débat sur l'insertion professionnelle des jeunes. À l'issue des concertations qui auront lieu, le Gouvernement est prêt à prendre ses responsabilités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2665

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 avril 2006